

Image not found or type unknown



Journée de solidarite pour les personnes âgées

Par **tigra_old**, le **28/06/2007** à **10:19**

Tout les ans nous devons une journée de soldarité. J'étais cette année en arret maladie quand cette journée est passée. Mon employeur veut me faire rattraper cette journée ou la deduire de mes congés payés. En a t'il le droit ? Merci de votre aide.